



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, mercredi 10 février 2021

RÉNOVATION DU QUARTIER DES VILLENEUVES LE LABEL « ÉCOQUARTIER » DÉCERNÉ AUX VILLENEUVES DE GRENOBLE ET D'ÉCHIROLLES

Mardi 9 février, le Ministère de la Transition Ecologique a décerné le label « Eco Quartier » à Grenoble-Alpes Métropole, aux villes de Grenoble et d'Echirolles, dans le cadre du projet de rénovation des quartiers des Villeneuves. Ce label récompense les nouvelles manières de concevoir, construire et gérer une ville durablement.

Décerné par l'Etat, ce label environnemental repose sur plusieurs critères dont la durabilité de l'aménagement, mais pas seulement : il prend également en compte la dimension participative du projet, la capacité de celui-ci à s'adapter au changement climatique ainsi que l'attractivité du futur quartier.

Grenoble-Alpes Métropole, les villes de Grenoble et d'Echirolles, portent depuis longtemps une politique de développement et d'aménagement durable du territoire. Aux Villeneuves, les collectivités ont misé sur la réhabilitation de l'existant, avec pour ambition de tisser des liens entre les quartiers de la Métropole, de faire face aux défis climatiques et de rendre le cadre de vie agréable en mettant en valeur ses propres atouts et notamment son dynamisme citoyen.

Le rattachement de ces quartiers aux grands axes stratégiques de développement métropolitain est au cœur du projet d'aménagement GrandAlpe. Celui-ci doit conduire à une revalorisation des espaces publics en s'appuyant notamment sur le développement de nouvelles mobilités et activités. Avec ce projet de renouvellement urbain, plus de 300 millions d'euros sont investis pour transformer durablement le visage des Villeneuves, leur redonner de l'attractivité, développer davantage la mixité sociale, et améliorer la qualité de vie au quotidien des habitants.

Ce projet de renouvellement urbain est piloté par Grenoble-Alpes Métropole en lien étroit avec l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les villes de Grenoble, d'Échirolles, d'Eybens et de Saint-Martin-d'Hères, et réunit de nombreux acteurs, comme l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU), Action Logement, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la Caisse des dépôts et consignations et les bailleurs sociaux (Actis, SDH, Alpes Isère Habitat, et CDC habitat).

CONTACT PRESSE

Jessica BITTON - Cabinet du Président
jessica.bitton@grenoblealpesmetropole.fr
04 56 38 31 67 / 06 31 93 50 63